

# ATTESTATION DE NON OPPOSITION TACITE À UNE DECLARATION PREALABLE

DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

## COMMUNE DE AUGAN

<b>Dossier : DP 56006 24 K0001</b> Déposé le : 02/01/2024 Dépôt affiché en mairie le :  <u>Nature des travaux</u> : Installation d'un générateur photovoltaïque bi-axes sur mat en autoconsommation  <u>Surface de plancher créée</u> : 0 m <sup>2</sup>  <u>Adresse des travaux</u> : <b>LE VAL ORIOL</b> <b>56800 AUGAN</b>	<u>Demandeur</u> : <b>EARL DU VAL ORIOL représentée par Monsieur LERAT Stéphane</b>  <b>15 LE COL</b> <b>56800 AUGAN</b>
Références cadastrales : ZA18 Superficie du terrain : 16 720,00 m <sup>2</sup>	

Le Maire de la commune de Augan certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur LERAT Stéphane, enregistrée sous le numéro DP 56006 24 K0001 pour le projet ci-dessus référencé, depuis le 02/02/2024.

Cette attestation est délivrée en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Augan, le 02/02/2024



**Guennel AUNAY,**  
Le Maire

